MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

CABINET

République du Congo
Unité-Travail-Progrès

FICHE DE POSTE DCoop - N° M01

Intitulé du Poste : **Chef de service de la coopération bilatérale.**
Lieu de travail : Cabinet du ministre de l'économie et des finances / Brazzaville.
Type de contrat : CDD (En fonction de la performance).
Supérieur hiérarchique : Directeur de la coopération.

Description du Poste	Responsable de la gestion administrative et technique du service de la coopération bilatérale, le chef de service (H/F) supervise l'action des bureaux placés sous son autorité. Il assure la gestion de toutes les activités de la coopération bilatérale du ministère de l'économie et des finances sous la supervision de sa hiérarchie.
Missions principales	Le chef de service de la coopération bilatérale, a pour principales missions, de : - élaborer et suivre la mise à jour de la politique et de la stratégie de coopération économique, technique et financière du ministère de l'économie et des finances, au plan bilatéral ; - assurer la coordination des actions de coopération bilatérale des services du ministère de l'économie et des finances ainsi que celles des autres ministères sectoriels impactant les finances publiques ; - établir un rapport annuel sur l'état de la coopération bilatérale du ministère ; - veiller à l'organisation des missions d'évaluation des projets et programmes financés sur ressources extérieures bilatérales et en informer les partenaires bilatéraux concernés ; - participer aux travaux des commissions mixtes de coopération ainsi qu'au suivi de leurs résultats, en relation avec les services concernés du ministère ; - développer les relations du ministère avec les sources de financement étrangères bilatérales ; - suivre la mise en œuvre des programmes et des réformes financiers du ministère de l'économie et des finances inscrits dans les conventions signées avec les partenaires bilatéraux ;

	- participer à la coordination de la mise en place des programmes d'appui budgétaire au profit du ministère de l'économie et des finances et assurer le suivi des mesures et indicateurs servant de critères de décaissement ; - promouvoir la coopération bilatérale et le partenariat public-privé au sein du ministère de l'économie et des finances ; - rechercher les partenaires pour la coopération bilatérale.
Activités et tâches	Coordonner et suivre la gestion des activités et des tâches, exécutées par les bureaux placés sous sa responsabilité, en rapport avec ses missions.
	Participer à la réalisation de l'action globale et des objectifs de la direction, en lien avec les autres chefs de services.
	Participer à la conception, la mise en œuvre et au suivi des stratégies adoptées par la direction générale.
	Planifier, instruire et manager les activités et/ou les tâches en lien avec ses missions tout en veillant à leur cohérence avec les objectifs stratégiques du programme ou de la direction générale.
	Assurer la gestion et le suivi des risques liés à l'exécution de ses missions, activités et tâches après en avoir élaboré une cartographie.
	Veiller au calcul ou à la production des indicateurs de performance (KPIs) sur les activités et les tâches qui incombent à son service.
	Participer à la détermination des besoins en ressources stratégiques, des plans d'actions à mettre en œuvre, et au processus d'évaluation des résultats et de la performance en collaboration avec les autres services concernés.
	Participer à l'élaboration du budget, du calendrier prévisionnel annuel et des rapports de suivi-évaluation ainsi qu'à la production des rapports mensuels/annuels de performance.
Conditions particulières de travail	Réalisation de travaux complexes, urgents et sensibles ; travail sous pression ; travail en équipe et résilient, dynamique, avec une large autonomie.
Compétences	Justifier d'une vaste culture des rouages de la coopération en matière d'économie et des finances publiques dans toutes leurs dimensions.
	Avoir une bonne connaissance du droit international, des relations économiques et financières internationales, des institutions internationales, régionales et nationales, de l'ingénierie financière, du secteur privé, des investissements et de la production, du marché monétaire et financier ainsi de l'économie.
	Disposer d'une bonne connaissance du fonctionnement de sa direction et du système de gestion des finances publiques, de la monnaie, du marché financier, etc.

	Maîtriser les logiciels de travail dans son domaine de compétences et disposer d'une bonne culture générale en nouvelles technologies de l'information en lien avec ses missions.
	Disposer d'une bonne connaissance des textes régissant le cadre juridique de ses missions et de ses domaines de compétences de sa direction.
	Avoir un sens de la discrétion et de la confidentialité, du respect du secret professionnel et du droit de réserve.
	Avoir le sens aigu du dialogue, de l'écoute, du respect de l'autre et de la rigueur au travail.
	Avoir des grandes capacités d'anticipation.
Profil, expérience professionnelle et âge	Au minimum, cadre administratif de catégorie 1 échelle 1, justifier d'au moins **5 années** d'expériences assidues dans un poste de responsable (chef de service ou de bureau) administratif ou technique au sein de la direction générale ou d'autres régies financières. En cas d'une expérience professionnelle insuffisante, disposer d'un ou plusieurs projet(s) professionnel(s) de qualité en accord avec les missions du ministère de l'économie et des finances, notamment de la direction générale ou d'autres structures de l'Etat en lien avec les domaines des missions du service. Être âgé de **50 ans** au plus.
Diplômes	**BAC + 5** (Master ou diplôme équivalent) minimum en diplomatie, en Relations internationales, en Sciences de gestion, en Sciences économiques, en Droit public, en Administration économique et financière, etc. Ou, **BAC + 3** (Licence ou diplôme équivalent) avec 10 années d'expérience ainsi qu'une vision professionnelle pertinente sur l'organisation et le fonctionnement du service qui sera placé sous sa gestion.
Langues	Français : Lu, parlé et écrit. L'anglais sera un plus.

Fait à Brazzaville, le 08 AOUT 2024

Le Directeur de Cabinet p.i,

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
République du Congo
Unité Travail Progrès
Directeur de Cabinet

Jean-Béal AKOUNDZE.-